

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770 / Télécopieur : (514) 872-5655
www.ville.montreal.qc.ca/commissions
Commissions@ville.montreal.qc.ca

Le 28 avril 2008

Invitation à l'étude publique des rapports annuels du Conseil des Montréalaises et du Conseil interculturel de Montréal

Les conseils consultatifs : témoins de la représentation citoyenne à la Ville de Montréal

Madame, Monsieur,

La commission permanente du conseil municipal sur la présidence du conseil vous invite à participer à sa prochaine séance publique qui portera sur le rapport annuel du Conseil des Montréalaises ainsi que le rapport annuel du Conseil interculturel de Montréal :

Le lundi 12 mai à 19 h

Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

La séance débutera avec la présentation des rapports annuels du Conseil des Montréalaises et du Conseil interculturel de Montréal. Elle sera suivie d'une période de questions et d'interventions du public pour se terminer par une période de questions et d'interventions des membres de la commission.

Dans la foulée du Sommet de Montréal, le conseil municipal a institué en 2004 le Conseil des Montréalaises en lui confiant notamment le mandat de conseiller l'Administration sur tout dossier pouvant avoir un impact sur les conditions de vie des Montréalaises et sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Quant au Conseil interculturel de Montréal, ses fonctions sont prévues à l'article 83.2 de la Charte de la Ville de Montréal. Le Conseil interculturel de Montréal donne, entre autres, son avis sur les services et les politiques municipales à mettre en oeuvre afin de favoriser l'intégration et la participation des membres des communautés culturelles à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la ville.

La commission a débuté son programme d'activité pour l'année 2008 en s'intéressant aux conseils consultatifs, outils de démocratie municipale. Elle étudiera également les rapports de l'Ombudsman de Montréal et de l'Office de consultation publique de Montréal le 4 juin prochain.

La commission souhaite vous entendre au sujet de la représentation citoyenne. Vous êtes donc invité à intervenir en vous inscrivant le jour même de la séance publique à compter de 18 h 30 ou au préalable en contactant la Direction du greffe au 514 872-3770. Les documents pertinents à cette assemblée peuvent être consultés dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et à la Direction du greffe. Ils sont aussi accessibles sur le portail de la Ville à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Nous vous y attendons en grand nombre,



Marcel Parent
Président
Commission sur la présidence du conseil